

Palmarès 2008 des Rubans du développement durable : Les 13 collectivités territoriales qui prennent en compte le développement durable dans toutes ses dimensions

Paris, le 27 novembre 2008

Quelques semaines après l'adoption par l'Assemblée nationale, en première lecture, de la Loi Grenelle 1, les Rubans du développement durable distinguent 13 collectivités territoriales qui ont fait du développement durable une priorité.

L'Association des maires de France (AMF), l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), le Comité 21 et Dexia ont dévoilé ce jour le palmarès 2008 des 6^{ème} Rubans du développement durable dans le cadre du 91^{ème} congrès des maires et président de communautés de France.

« Le passage à l'acte est tout à fait encourageant. Il témoigne du fait que le changement culturel est en cours et qu'une société plus respectueuse de la nature est en train de naître » a déclaré à cette occasion Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie et président du jury des Rubans. Cette 6^{ème} édition montre que les collectivités locales qui abordent le développement durable en s'appuyant sur une stratégie globale, structurée et planifiée (type Agenda 21 ou Plan climat), obtiennent des résultats concrets et durables sur leur territoire.

Le jury a distingué 13 collectivités lauréates pour leurs politiques globales de développement durable assorties d'un grand nombre de réalisations concrètes.

Communes lauréates :

- **Avignon (84)** « Charte de l'environnement de la ville d'Avignon »
- **Beynat (19)** « Agenda 21 local 2006 – 2010, Charte « notre village terre d'avenir »
- **Bordeaux (33)** « De la charte de l'écologie urbaine à l'Agenda 21 »
- **Echirolles (38)** « L'Agenda 21 local »
- **Pessac (33)** « L'Agenda 21 pessacais »

Structures intercommunales lauréates

- **Grand Alès en Cévennes** (communauté d'agglomération) (30) « Réalisation d'un Agenda 21 en partenariat avec le Parc National des Cévennes »
- **Grand Nancy** (communauté urbaine) (54) « Agenda 21 du Grand Nancy »
- **Mulhouse Sud Alsace** (communauté d'agglomération) (68) « Plan climat Mulhouse Sud Alsace »
- **Pays de Pervenchères** (communauté de communes) (61) « La construction durable et la gestion de l'énergie »
- **Pays des Landes de Gascogne** (40) « Agenda 21 local du Pays des Landes de Gascogne »
- **Syndicat d'aménagement du Trièves (38)** « Habiter, travailler, se divertir et agir en Trièves, territoire ouvert sur ses voisins et sur le monde »

Conseils généraux lauréats

- **Conseil général du Finistère (29)** « Agenda 21 du conseil général du Finistère »
- **Conseil général de la Haute-Vienne (87)** « Lancement d'un projet de développement durable – Agenda 21 »

La présentation des lauréats s'est tenue en présence des représentants des 4 partenaires fondateurs : Jacques PELISSARD, Président de l'AMF, Serge GODARD, maire de Clermont-Ferrand représentant l'AMGVF, Bettina LAVILLE, Présidente d'honneur du Comité 21, Marc RIZZOTTO, Directeur du développement durable de Dexia.

Les 13 élus (maires, présidents) des collectivités lauréats étaient présents :

François LELEU, Conseiller Municipal délégué à l'environnement, vice-président du Grand Avignon, Pascal COSTE, Maire de BEYNAT, Alain JUPPE, Maire de Bordeaux, Renzo SULLI, Maire d'Echirolles, Jean-Jacques BENOIT, Maire de Pessac, Max ROUSTAN, Président du Grand Alès en Cévennes, Jean-François HUSSON, Vice-Président délégué à l'écologie urbaine, au développement durable et partenarial du territoire du Grand Nancy, Jo SPIEGEL, Président de Mulhouse Sud Alsace, Monsieur Pierre CAPRON, Président du Pays de Pervenchères, Dominique COUTIERE, Président du Pays des Landes de Gascogne, Luc PUISSAT, Président du Syndicat d'aménagement du Trièves, Chantal SIMON-GUILLOU, première Vice-présidente chargée des Territoires & de l'Environnement du Conseil général du Finistère, Marie-Françoise PEROL-DUMONT, Présidente du Conseil général de la Haute-Vienne.

Les Rubans du développement durable s'affichent à l'entrée des territoires



Parce que la mise en valeur des collectivités territoriales qui « passent à l'action » est un des éléments essentiels dans l'invention et la diffusion des bonnes pratiques, les Rubans du développement durable proposent aux collectivités distinguées d'apposer à l'entrée de leur territoire un panneau, symbole de leur engagement concret. Elles pourront également utiliser le logo des Rubans sur l'ensemble de leurs outils de communication : sites internet, journaux, papier à en-tête...

Mise en lumière des bonnes pratiques

Résolument ancrées dans le quotidien des habitants des territoires, les politiques globales distinguées sont composées de très nombreuses actions concrètes qui constituent autant d'exemples de bonnes pratiques. Mises en lumière par les Rubans, ces bonnes pratiques sont accessibles sur le site www.rubansdudeveloppementdurable.com et le dossier de presse (cf. pièce attachée) : informations utiles sur le palmarès 2008, présentation des politiques globales lauréates, illustrées de nombreux exemples d'actions, les déclarations des lauréats, un entretien avec Jean-Marie Pelt, Président du Jury 2008, une liste de liens utiles pour aller plus loin, les palmarès des éditions précédentes, etc.

Créés en 2003 à l'initiative de l'Association des maires de France, de l'Association de maires de grandes villes de France, du Comité 21 et de Dexia pour valoriser des réalisations singulières mises en place par les collectivités territoriales, les Rubans du développement durable distinguent à partir de 2008 des collectivités locales qui conduisent des politiques globales au service du développement durable de leurs territoires.

Présidé par Jean-Marie Pelt, le jury 2008 était constitué d'une personnalité associée issue du monde universitaire, Cyria Emelianoff, et des représentants des treize partenaires des Rubans : Association des Maires de France (AMF), Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF), Comité 21, Dexia, Assemblée des Départements de France (ADF), Association des Petites Villes de France (APVF), Association « Notre Village », Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT), Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), Environnement magazine, La Gazette des communes.

Contact presse :

Frédérique Tarride, 01 48 50 10 65 - ftarride@agenceverte.com